



InterSyndiCAAS



4 SYNDICATS UNIS

Un accord *“en faveur du Pouvoir d'achat”* proposé par la Direction

## Amère déception

Nos récentes actions (grèves, manifestations) et nos revendications incessantes auprès de la Direction pour ouvrir une négociation sur le pouvoir d'achat ont amené celle-ci à nous proposer *“à la hâte”* (probablement pour calmer nos ardeurs) les mesures suivantes :

- Une augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant à 9,48 €
- Un versement unique de 200 € au titre d'une participation aux frais de carburant pour les salariés dépourvus de transports collectifs



- Une prise en charge de l'abonnement NAVIGO ou ILEVIA à hauteur de 90 % (de juillet à décembre 2022)
- Une augmentation de l'indemnité compensatrice forfaitaire de télétravail (de 2,5 € à 5 €) de juillet à décembre 2022
- La mise en place d'un forfait mobilité durable de 500 € ou 600 € (si bénéficie de l'abonnement de transport urbain)



S'agissant de nos revendications récurrentes - une augmentation générale et collective des salaires assortie d'une prime exceptionnelle pour tous - **la Direction nous invite ENCORE à patienter jusqu'à mi-septembre et l'ouverture des NAO** (Négociations Annuelles Obligatoires), avancées pour l'occasion.

La Direction attend d'une part **“la bénédiction”** de la maison mère Crédit Agricole SA et d'autre part les mesures gouvernementales pour ... **profiter des optimisations fiscales qui pourraient être accordées !**



**Est-il utile de préciser que la déception est grande au regard de l'inflation qui a atteint 6,5 % en France à fin juin (estimation INSEE) !**

Alors même que le réseau des Caisses Régionales a réussi récemment à avoir une avancée sur ce point avec une augmentation générale de 2,9 % (avec plancher de 850 €/an minimum) pour tous et que les autres entités du groupe ont rouvert des négociations sur le sujet, **rien à l'horizon chez CAAS !!!**

D'autant qu'il ne s'agissait pas d'une véritable négociation : nos demandes complémentaires ont été balayées d'un revers de manche (comme la demande d'un 3<sup>ème</sup> jour de télétravail hebdomadaire ou le bénéfice de tickets restaurants pour les salariés parisiens).

**Pourquoi avons-nous signé cet “accord” ?**

Parce qu'en cas de **non signature de l'IntersyndiCAAS**, aucune de ces mesures ne seraient mises en œuvre par la Direction !



**En septembre, si la Direction fait de nouveau preuve de filiosité et de pingerie dans le cadre des NAO, nous comptons sur vous tous pour leur mettre la pression !**



**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOS REVENDICATIONS SERONT ENTENDUES !**